



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades

CHARTE D'HYGIENE AU CAMPING

Mesdames, Messieurs, les clients,

Votre sécurité est notre priorité, nous appliquons les directives et recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le COVID-19.

- **Accueil** : du gel hydro alcoolique est à votre disposition à l'accueil du Camping, veuillez également à vous laver les mains très régulièrement pour éviter toute contagion, veillez au respect de la distanciation entre chaque personne 1 mètre minimum, et respecter le fait qu'il n'y ai qu'une seule personne présente dans le bureau d'accueil, le port du masque est obligatoire à l'accueil. Nous vous informons que le TPE, la borne d'accueil, les poignées de portes...sont désinfectés après chaque client, et l'accueil est aéré régulièrement.
Les visiteurs extérieurs sont **STRICTEMENT INTERDITS** sur le Camping.
- **Bloc sanitaire** : le bloc sanitaire est nettoyé et désinfecté tous les matins à 10h, et dans la journée à 16h avec un produit désinfectant prévu à cet effet – des lingettes désinfectantes sont à votre disposition. une fiche de suivi d'entretien est à votre disposition à l'entrée du bloc sanitaire.
Le port du masque est obligatoire dans le bloc sanitaire. Certains lavabos sont neutralisés pour permettre la distanciation sociale, 10 personnes maximum.
- **Salle TV / animations** : des lingettes désinfectantes sont à votre disposition pour désinfecter la télécommande de la TV, les chaises, tables, espace cuisine ainsi que du gel hydro alcoolique – l'équipe du camping passe le matin et l'après-midi désinfecter les poignées de portes, télécommande, TV, tables, chaises, espace cuisine...**Le port du masque est obligatoire.** L'accès est limité à 10 personnes.

- **Aire de jeux** : elle est accessible, mais veillez à ce que vos enfants se lavent les mains **avant et** après chaque temps de jeux.
- **La laverie** : elle est nettoyée et désinfectée sur les mêmes horaires que le bloc sanitaire.
- **Piscine** : L'espace de baignade est nettoyé et désinfecté tous les matins de 9h à 10h puis désinfecté de nouveau en début d'après-midi de 13h30 à 14h – désinfection des poignées, bains de soleil, échelle nous avons fait **le choix de ne mettre que 10 baigneurs en simultané**. L'eau est traitée suivant les règles sanitaires de l'Agence Régionale de Santé et le nombre de baigneurs est limité à **10 baigneurs en simultané**. **Nous vous demandons expressément de bien vouloir respecter cette règle permettant le respect de la distanciation sociale.**

Désignation d'un référent sanitaire : Mme Candice RAGOUIN est garant du respect des consignes d'hygiène